

**RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**17 novembre 2020 à 19h00**  
**visioconférence**

**Procès-verbal**

**Étaient présents :**

Mme Denis, responsable du SDG  
Mme Boisvert, enseignante  
Mme Sarrazin, enseignante  
Mme Catellier-Paquette, enseignante  
Mme Rousseau, enseignante  
Mme Cartier, directrice

Mme Diré, parent  
M. Gauthier, parent  
Mme Gagnon, parent  
Mme Turenne, parent  
Mme Escobar, parent

**Membres parents substitués :**

Mme Charpentier (absente)  
Mme Fournier (absente)

**1. Ouverture de l'assemblée à 19h01.**

**2. Vérification des présences**

**3. Mot de bienvenue**

Mme Diré nous souhaite la bienvenue.  
Présentation des membres ( parents et enseignantes)

**4. Nomination d'une secrétaire**

Mme Nathalie Sarrazin

**5. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté par M. Gauthier

**6. Suivi et adoption du dernier procès-verbal**



Le dernier procès-verbal est adopté par M Gauthier.  
Mme Cartier fait un suivi du dernier P.V, concernant l'assurance responsabilité : en effet, les membres du conseil d'établissement sont couverts par une assurance responsabilité.

## **7. Parole à l'assemblée**

Aucun parent présent

## **8. Correspondance**

Il n'y a pas de correspondance à déposer.

## **9. Consultation par le centre de services : critères directions d'établissement**

Mme Cartier présente le document préparé par les membres du conseil d'établissement l'an dernier.

Mme Catellier propose de reconduire les critères sélectionnés et M. Gauthier l'appuie.

## **10. Formation des membres du conseil et de la direction d'école : les pouvoirs du conseil d'établissement et aide-mémoire « approuver /adopter »**

À partir du « Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement », présentation et survol du calendrier de l'année par Mme Cartier.

Différence entre approuver et adopter :

- Adopter : le conseil a les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qui lui est soumis. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis.
- Approuver : le conseil donner son accord acceptant une proposition telle qu'elle lui est présentée.

Les membres du CE peuvent faire des propositions dans le cadre de leur pouvoir d'initiative.



## 11. Rapport du représentant du comité de parents

Mme Escobar a eu une rencontre au comité de parents, le 7 novembre. Les rencontres se déroulent tous les premiers lundis du mois. Beaucoup de renseignements et informations gouvernementales sont partagés lors de ces rencontres.

Deux points que Mme Escobar aimerait discuter :

- du menu de la cantine, concernant la qualité.

Mme Cartier mentionne qu'à l'école Sacré-Cœur, nous avons le service de Nutri-Déli depuis plusieurs années.

M. Gauthier souligne le manque de diversité. Les parents sont invités à faire part à Mme Escobar de leurs commentaires face au service reçu.

- Mme Escobar mentionne qu'il y a eu plusieurs plaintes concernant la cyberintimidation, surtout pour le secondaire, pour les élèves étudiant à distance pour l'année.

## 12. Parole aux enseignants

Mme Catellier : Nouvelles concernant les classes du 1<sup>er</sup> cycle : il y aura animation bientôt de Mme Sacoche (cette activité sera remise à plus tard) et après les fêtes : animation de lecture : difficulté de l'amitié.

Cette semaine : Activité récompense de l'école : top secret.

Dans l'infoparent du mois de novembre, on demande aux parents leurs préférences entre un appel et une visioconférence pour la première communication. Les enseignantes 2<sup>e</sup> année ont choisi de faire des appels téléphoniques. Mme Boisvert mentionne que d'autres cycles et le préscolaire feront majoritairement des appels téléphoniques.

Mme Cartier : satisfaite de la collaboration des parents de l'école lors de la fermeture de 2 classes. Tout se passe bien et les cours à distance ont déjà commencé. Il est important de conserver la confidentialité des personnes infectées.

Mme Cartier ajoute que bientôt il y aura un ajout de 3 journées pédagogiques, dates à être confirmées.



### 13. Parole à la responsable du service de garde

Mme Denis nous informe que la nouvelle des 3 journées pédagogiques ajoute un surplus de planification au service de garde. Nous devons fixer une limite de 60 enfants pour assurer la sécurité et un bon service aux élèves, comme lors des autres journées pédagogiques.

### 14. Contrat de photographie scolaire

Les membres doivent se prononcer sur le contrat de photographie pour l'an prochain.

M. Gauthier demande de connaître les expériences antérieures avec les différents photographes. Les 4 dernières années ont été avec Zircophoto. Mme Gagnon souligne que Zircophoto produit de belles photos. Ils offrent un bon rapport qualité-prix.

M. Gauthier propose de poursuivre avec le même service, Mme Gagnon l'appuie.

CÉ-020-11-17-01

### 15. Questions diverses

### 16. Levée de l'assemblée à 20h20.

Claudia Diré  
Présidente,  
Conseil d'établissement  
École Sacré-Coeur

Julie Cartier  
Directrice,  
École Sacré-Coeur